# Conseil d'école du mardi 3 novembre 2020

# En visio-conférence

Présents :

- Présidente : Mme Neuillly
- Enseignants : Mme Faure, M. Saurel
- Président du SIE : M. Lambert
- Maire de Longvilliers : excusé remplacé par Mme Poyart
- Parents d'élèves : Mme Bénizé, Mme Masson, Mme Dupays, observatrice : Mme Mesny
- DDEN:excusée

Absents :

1. Les effectifs de l'année, ceux de l'année prochaine

| | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2020-2021 | 9 | 15 | 14 | 8 | 17 | 63 |
| 2021-2022 | 15+1 | 9 | 15 | 14 | 8 | 62 |

2. **<u>Le règlement de l'école, la charte de la laïcité.</u>**

   Adoptés à l'unanimité par le conseil.

3. **<u>Le protocole sanitaire et ses impacts</u>**

   - Pas de mélange des groupes classe
   - Perte de temps sur les apprentissages due au lavage des mains.
   - Distanciation impossible dans la classe de Mme Neuilly et une partie de la classe de M. Saurel.
   - Activités collectives avec partage de matériel seulement si nettoyage quotidien de ce matériel.
   - Cantine, garderie, étude

     M. Lambert signale des manquements au protocole sanitaire par manque de personnel et de locaux adaptés. Le protocole indique une distanciation et le non

brassage « dans la mesure du possible ». A la garderie du matin, les enfants sont distanciés , mais tous dans la même salle. A l'étude, deux personnes gardent dans deux salles les enfants de trois classes. Ils sont espacés , mais dans deux classes au lieu de trois. Le ménage ne peut pas être fait sinon.

La plan vigipirate urgence attentat cumulé au protocole sanitaire ne permet pas de faire sortir les enfants de l'étude à 18h00. Les enfants sortiront tous à 18h30. La sortie à 18h00 impose, à cause de vigipirate (et le fait qu'on doive voir qui vient chercher l'enfant), que tous les enfants soient dehors dans le froid ou confinés tous niveaux sous le préau en cas de pluie. Cette situation n'est pas acceptable.Une annonce du SIE sera faite dans la semaine à ce sujet.

A la cantine, les enfants ne sont pas mélangés. Il y a trois services, un pour chaque classe. Sur le temps de récréation de cantine, s'il pleut, le SIE ne peut faire autrement que de mélanger les élèves après tous les services puisqu'il y a deux préaux.

En conséquence, Monsieur Lambert indique que les parents ont la liberté de choix en connaissance de cause. Les enfants déjà inscrits, à l'étude ,à la garderie ou à la cantine , s'ils sont désinscrits ne seront pas facturés.

Le SIE fera une information aux parents à ces sujets, dans la semaine.

- Les masques sont changés dans la cantine. Ils sont jetés à la poubelle ou récupérés dans la poche ou un sachet avant le lavage des mains. Les nouveaux masques sont remis dans la cantine.
- Pas d'attroupement devant l'école
- Jeux de cour avec le nouveau protocole lié au reconfinement. Les objets collectifs doivent être désinfectés et les masques ne doivent pas être humides. En conséquence, le ballon a été supprimé. Les jeux individuels sont à privilégiés : cordes à sauter, petits jeux à ne pas échanger, billes si on marque les points, sans prendre les billes de l'autre. En ce cas, une bille suffit.

**4. <u>Comité consultatif cantine.</u>**

Le comité consultatif cantine n'a pas vocation à choisir les menus de la cantine, mais à définir la cantine de demain.

En conséquence, les menus ont été imposés en ce début d'année. Ils le sont encore en cette rentrée de Toussaint, choisis par le personnel de cantine, mais les prochains seront proposés aux parents. Ceux-ci seront comparés à ceux du personnel pour identifier les différences et capitaliser sur l'intérêt de consulter les représentants des parents d'élèves pour l'établissement des menus.

Rappel est donné que les menus proposés en premier émanent de la diététicienne du prestataire. Le choix est donc limité.

Les parents demandent à se concerter à ce sujet.

5. **Coopérative scolaire.**

L'argent de l'an passé n'a presque pas été dépensé . Il reste à peu près 4000 euros , l'argent nécessaire aux deux sorties qui étaient prévues et qui ont été annulées : Guédelon et la serre aux papillons.

6. **Les dispositifs pour la réussite des enfants**

- Différenciation en classe, projet de réussite
- Le suivi des élèves. Les enfants rapportent tous les week-end, les cahiers de travail afin que les parents suivent les progrès et signent pour confirmer qu'ils ont vu le travail. Des évaluations sont aussi à signer, sous forme de cahier ou de dossier selon les classes.
- RDV parents/ enseignants : Les RDV téléphoniques seront privilégiés désormais. Une synthèse sera à signer par les parents.
- Evaluations nationales CP et CE1. Les résultats sont plus faibles cette année certainement dus au confinement.
- APC fluence et problèmes mathématiques selon les directives du gouvernement. Les APC se tiennent tous les jours de 11h30 à 12h00 pour les enfants concernés. Tous les élèves sont potentiellement concernés.
- PPRE : Projet Personnel de Réussite Educative. Il est renseigné par l'enseignant qui définit les besoins de l'enfant et les axes prioritaires d'amélioration. Le PPRE suppose un engagement de l'enfant et de sa famille, en plus de celui de l'enseignant. 2 élèves concernés. Quelques enfants sont concernés.
- RASED. C'est le réseau d'aide de l'Education nationale. Sa résidence est à Ablis. Il est constitué d'une psychologue Scolaire et d'une enseignante spécialisée à mi-temps. Le réseau peut intervenir auprès d'un enfant dans l'école. Les demandes d'aide sont faites par les enseignants avec l'accord des parents. Quelques enfants sont concernés .
- Les stages de réussite des vacances de Toussaint , de printemps et d'été. Les enfants sont pris en charge par des enseignants par petits groupes sur une autre école que Rochefort, le matin seulement. L'enseignant ordinaire de l'élève aura rempli au préalable les trois axes prioritaires à travailler pendant le stage. 3 élèves concernés à la Toussaint.
- PAP. C'est un dispositif pour les enfants qui connaissent des troubles de l'apprentissage reconnus ( dyslexie, dysgraphie…). Se rapprocher de la directrice pour constituer le dossier.

- PAI. C'est un dispositif qui permet à un enfant de prendre un médicament sur le temps scolaire. Les parents doivent se rapprocher du médecin scolaire de Rambouillet pour constituer le dossier. Quelques élèves concernés.

Les parents des enfants concernés sont mis au courant des dispositifs PPRE, PAP, PAI, RASED,APC, stage de réussite, et résultats aux évaluations nationales.

7. **Les projets de l'année.**

Ils sont mis à mal par la crise sanitaire.

- Toutefois, certains pourront être menés comme Lirenval sur le thème de l'Histoire cette année, ou le Vendée globe.
- Le vote des délégués de classe s'est tenu la semaine du vote des représentants de parents d'élèves.
- La natation n'est pas prévue, les travaux ne seront pas terminés. L'école ne peut se rendre qu'à la piscine de Rambouillet en travaux depuis trois ans. Les travaux seront peut-être terminés pour la fin de l'année scolaire.
- Le tennis a été suspendu. On relancera un dossier pour le printemps.
- La bibliothèque ne peut être utilisée avec le reconfinement. Nous avions prévu d'y retourner pour cette rentrée, en accord avec la bibliothécaire et la mairie de Rochefort.
- Le nettoyage d'automne n'aura pas lieu.
- Nous espérons maintenir le projet jardinage pour les petits et la classe d'eau pour la classe de Mme Neuilly au printemps. Pour l'instant, le projet jardinage est suspendu en raison du reconfinement.
- Le e-journal s'alimente avec des articles qui relatent généralement des faits exceptionnels, comme les sorties. Le contenu risque d'être très limité.
- Toutes les activités de vivre ensemble habituelles à l'école (rentrée, Halloween, fin d'année) sont suspendues puisqu'elles mélangent les classes.
- Noël : les Amis des écoles prévoient un fête , qui nous l'espérons pourra se faire le 12 décembre. Des chants sont prévus et la traditionnelle vente d'un objet.
- Mmes Faure et Neuilly prévoient un élevage de coccinelles.
- Mme Faure entame une correspondance avec la classe de Mme Sivan, professeure des CE1/CE2 de notre école l'année dernière.

8. **Informatique**

Nous attendons la validation de notre projet « label numérique » pour être dotés de nouveaux TNI (Classe de M. Saurel, de Mme Neuilly, de la maternelle), achetés par le SIE avec des subventions de l'état.

9. **Amis des écoles**

Leur engagement est fort mais la crise les empêche de mener à bien leurs projets. Une fête de Noël était prévue en extérieur le 12 décembre, sur la place du village. Si le confinement perdure, cela sera annulé.

Les Amis des écoles font un appel pour que d'autres parents les rejoignent puisque une partie de l'équipe sera à renouveler l'année prochaine, puisqu'elles n'auront plus d'enfant à l'école.

Les Amis des Ecoles communiqueront sur le site de l'école en plus des mots sur le cahier de correspondance.

10. **Canal de communication aux parents.**

La communication se fait essentiellement par le site de l'école. La directrice demande à ce que les parents se rendent régulièrement sur le site afin de connaître les déclinaisons de la demande ministérielle. Les textes de références sont donnés très tardivement , ce qui explique le décalage entre les annonces sur les médias et la mise en pratique, souvent ardue.

11. **Prochaines réunions**

Le prochain conseil d'école se tiendra mardi 9 février 2021 à 18h00.

12. **Divers**

- Les représentants de parents d'élèves remercient l'école et le SIE pour la bonne gestion de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne le SIE, le fait qu'il y ait un service pour chaque classe. Les parents auraient aimé une information plus rapide à ce sujet. Les décisions sont prises dans un temps très bref et la communication en ce cas n'est pas prioritaire.

  Pour communiquer directement avec les parents sur ce type de communication , un conseil du SIE doit être tenu pour ajouter une clause le permettant.

- Les parents représentants ont demandé à M. Lambert un retour sur les candidatures reçues pour le Comité Consultatif Cantine. M.Lambert a répondu que vu le contexte ceci n'était pas la priorité, mais bientôt la question devrait être abordée.

- Rappel de l'adresse mail du SIE : c'est le mail de la mairie de Rochefort-en-Yvelines.

  mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr

**signatures**

| | | |
|---|---|---|
| présidente du conseil | secrétaire du conseil | représentant des parents d'élèves |
| Mme Neuilly | M. Saurel | Mme Bénizé |